

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2020**

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de la  
MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 3 et 4, fait partie intégrante de notre rapport.

DLS CPA, SENCRL<sup>1</sup>

Montréal, le 5 octobre 2021

---

<sup>1</sup> Par Dominique Trottier, CPA auditrice, CGA

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b> <b>(redressé)</b>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe A)	321 520 \$	251 082 \$
Revenus autonomes (annexe B)	5 482	4 805
Apports de services	-	834
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>3 380</u>	<u>1 691</u>
	<u>330 382</u>	<u>258 412</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	184 605	201 194
Activités	5 837	9 519
Activités sportives	-	834
Réunions et formations	807	224
Électricité	-	(332)
Déplacements	-	235
Assurances	12 167	11 733
Honoraires	15 980	6 662
Fournitures de bureau	6 643	7 025
Entretien et réparations	2 482	-
Télécommunications	3 429	1 872
Taxes et permis	3 909	3 528
Dons	150	-
Intérêts et frais bancaires	1 658	2 361
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>7 482</u>	<u>5 028</u>
	<u>245 149</u>	<u>249 883</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>85 233</u> \$	<u>8 529</u> \$

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>Investi en immo- bilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2020 Total</u>	<u>2019 Total (redressé)</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>				
Déjà établi	77 338 \$	9 903 \$	87 241 \$	87 463 \$
Redressement des exercices antérieurs (note 2)	<u>-</u>	<u>8 751</u>	<u>8 751</u>	<u>-</u>
Redressé	77 338	18 654	95 992	87 463
Excédent des produits sur les charges	(4 102)	89 335	85 233	8 529
Investissement en immobilisations	<u>2 285</u>	<u>(2 285)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>75 521</u></u> \$	<u><u>105 704</u></u> \$	<u><u>181 225</u></u> \$	<u><u>95 992</u></u> \$

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.****BILAN****31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u> <u>(redressé)</u>
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	141 513 \$	28 033 \$
Débiteurs (note 4)	15 138	9 614
Subventions à recevoir	13 675	-
Frais payés d'avance	<u>3 656</u>	<u>3 122</u>
	173 982	40 769
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>87 350</u>	<u>92 547</u>
	<u>261 332</u> \$	<u>133 316</u> \$
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	28 077 \$	12 188 \$
Subventions reportées (note 8)	<u>10 201</u>	<u>9 927</u>
	38 278	22 115
DETTE À LONG TERME (note 9)	30 000	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	<u>11 829</u>	<u>15 209</u>
	<u>80 107</u>	<u>37 324</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	75 521	77 338
NON AFFECTÉ	<u>105 704</u>	<u>18 654</u>
	<u>181 225</u>	<u>95 992</u>
	<u>261 332</u> \$	<u>133 316</u> \$

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b> <b>(redressé)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	85 233 \$	8 529 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(3 380)	(1 691)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>7 482</u>	<u>5 028</u>
	89 335	11 866
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(5 524)	(1 769)
Subventions à recevoir	(13 675)	-
Frais payés d'avance	(534)	(1 590)
Dépôt	-	1 035
Créditeurs	15 889	(13 339)
Subventions reportées	<u>274</u>	<u>9 927</u>
	<u>85 765</u>	<u>6 130</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 285)	(23 328)
Apports reportés afférents aux immobilisations	<u>-</u>	<u>16 900</u>
	<u>(2 285)</u>	<u>(6 428)</u>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	<u>30 000</u>	<u>-</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	113 480	(298)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>28 033</u>	<u>28 331</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>141 513 \$</u>	<u>28 033 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Maison de Jeunes de la Côte-des-Neiges, Inc. est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 27 février 1995. L'objectif de l'organisme est de fournir aux jeunes du quartier Côte-des-Neiges un local, des ressources humaines et matérielles afin de prévenir la délinquance et d'aider les jeunes en détresse, marginaux, désœuvrés ou abandonnés à eux-mêmes.

Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, elle est un organisme sans but lucratif et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

### 2. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours de l'exercice, l'organisme a encaissé une subvention de 11 668 \$ pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, alors un montant de 8 751 \$ aurait dû être constaté à titre de produits. Par conséquent, le solde de l'actif net au 1er janvier 2020 a été augmenté de 8 751 \$ et les états financiers de l'exercice 2019 ont été retraités. Le poste subvention, à l'état des résultats de l'exercice 2019, a été augmenté de 8 751 \$ et le poste subventions reportées au bilan a été réduit du même montant.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont constatés à l'encaissement ou lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Apports reçus sous forme de biens et services**

Les apports reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités. La Ville de Montréal fournit à l'organisme les locaux incluant l'entretien, l'électricité et les taxes foncières. La valeur de cet apport n'est pas comptabilisée puisqu'elle ne peut être confirmée par la Ville de Montréal. De plus, un organisme subventionné par la Ville de Montréal fournit un service de tenue de livres. La valeur de cet apport ne peut être confirmée par l'organisme.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

---

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux ou période</b>
Bâtiment	Dégressif	3 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Équipement	Linéaire	5 ans

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### 4. DÉBITEURS

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Clients	4 000 \$	- \$
Taxes à la consommation à recevoir	10 070	8 397
Déductions à la source à recevoir	1 068	-
Autres débiteurs	-	1 217
	<u>15 138 \$</u>	<u>9 614 \$</u>

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2020**

---

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Terrain	8 512 \$	- \$	8 512 \$	8 512 \$
Bâtiment	154 486	94 827	59 659	61 504
Mobilier de bureau	2 403	495	1 908	335
Matériel informatique	6 055	2 673	3 382	4 270
Équipement	<u>20 185</u>	<u>6 296</u>	<u>13 889</u>	<u>17 926</u>
	<u>191 641 \$</u>	<u>104 291 \$</u>	<u>87 350 \$</u>	<u>92 547 \$</u>

**6. MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme possède une marge de crédit de 17 000 \$, au taux d'intérêt annuel de 7,95%. Au 31 décembre 2020, le solde est inutilisé.

**7. CRÉDITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fournisseurs et frais courus	17 496 \$	481 \$
Salaires et vacances à payer	10 581	11 827
Retenues et cotisations de l'employeur à remettre	-	(120)
	<u>28 077 \$</u>	<u>12 188 \$</u>

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2020**

---

**8. SUBVENTIONS REPORTÉES**

Les subventions reportées représentent des subventions non dépensées qui sont destinées à couvrir les charges d'activités et de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	9 927 \$	- \$
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(9 927)	-
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>10 201</u>	<u>9 927</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u><u>10 201</u></u> \$	<u><u>9 927</u></u> \$

**9. DETTE À LONG TERME**

Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt et fera l'objet d'une radiation d'un montant de 10 000 \$ si 30 000 \$ du prêt de 40 000 \$ sont remboursés au plus tard le 31 décembre 2022, sinon il est convertible en prêt à terme de 3 ans, échéant le 31 décembre 2025, taux d'intérêt de 5%

Montant constaté aux résultats

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	40 000 \$	- \$
	<u>(10 000)</u>	<u>-</u>
	<u><u>30 000</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

# MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

---

### 10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent une bourse reçue pour l'acquisition des équipements de studio. Ils sont amortis au même rythme que les immobilisations y afférentes, soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	15 209 \$	- \$
Apports reçus au cours de l'exercice	-	16 900
Amortissement	<u>(3 380)</u>	<u>(1 691)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u><u>11 829</u></u> \$	<u><u>15 209</u></u> \$

### 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Honoraires versés à des administrateurs	1 250 \$	1 150 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

### 12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 7 janvier 2021, l'organisme a encaissé un montant de 20 000 \$ supplémentaire pour le prêt garanti par le gouvernement du Canada, dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt et fera l'objet d'une radiation d'un montant de 10 000 \$ s'il est remboursé en totalité au plus tard le 31 décembre 2022, sinon il est convertible en prêt à terme de 3 ans, échéant le 31 décembre 2025, taux d'intérêt de 5%.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2020 sont détaillés ci-après.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

#### **Variation des risques**

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

**MAISON DE JEUNES DE LA CÔTE-DES-NEIGES, INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u> <u>(redressé)</u>
<b>ANNEXE A</b>		
<b>SUBVENTIONS</b>		
Ville de Montréal		
Jeunesse 2000	63 463 \$	63 463 \$
Volet loisirs	28 633	28 633
Maison des jeunes	22 293	22 293
Inflation	-	1 716
Projet philo-boxe	-	1 300
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du		
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
Programme de soutien aux organismes de services	130 749	104 617
Aide d'urgence dans le cadre de la pandémie de la COVID-19	15 000	-
Milieux de vie favorables - jeunesse	21 734	12 942
Emploi et développement social Canada	13 675	16 118
Centraide du Grand Montréal	11 200	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	10 000	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	4 273	-
Assemblée nationale du Québec	500	-
	<u>321 520</u> \$	<u>251 082</u> \$

**ANNEXE B****REVENUS AUTONOMES**

Ateliers	4 000 \$	- \$
Dons	1 450	2 873
Service administratif	-	1 150
Commandite	-	782
Autres	32	-
	<u>5 482</u> \$	<u>4 805</u> \$